Inter Caux Vexin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pôle de Buchy – Siège Social
252 route du Rouen, 76 750 Buchy

Décision du Président

N°2026 / 32

OBJET : Marché de prestation de nettoyage des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant intercommunaux sitúés à Roumare et Ry

Monsieur le Président,

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2026-05-06-073 du 6 mai 2026 relative à la délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président,

Vu les articles L. 2194-1 et R. 2194-8 du Code de la Commande Publique,

Considérant que le marché correspond à la famille homogène « Nettoyage courant des locaux » dont le montant total est inférieur à 60 000 € hors taxe en 2026,

DECIDE

Article 1 : D'approuver la passation et la signature d'un marché de prestations de ménage avec la société Cleanezmoi (39 rue Saint-Etienne des Tonneliers – 76 000 – ROUEN) pour un montant total de 46 395,8 € HT, soit 55 674,96 € TTC, selon le détail ci-dessous :

- Entretien annuel de l'EAJE situé à Ry : 9 938,9 € HT, soit 11 926,68 € TTC
- Entretien annuel de l'EAJE situé à Roumare : 13 259 € HT, soit 15 910,80 € TTC

Article 2 : D'indiquer que le contrat est d'une durée d'un an, et reconductible une année supplémentaire.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin et la Responsable du Service de Gestion Comptable sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Buchy, le 13 juillet 2026

Pour le Président, et par délégation
Le Vice-Président



Paul LESELLIER

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 Avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20260713-2026-32-AI
Date de télétransmission : 27/07/2026
Date de réception préfecture : 27/07/2026